

Parti Marxiste-Léniniste du Canada

ÉTATS FINANCIERS

DU 1 JANVIER 2008
AU 31 DÉCEMBRE 2008

Parti marxiste-léniniste du Canada

ÉTATS FINANCIERS

DU 1 JANVIER 2008
AU 31 DÉCEMBRE 2008

Rapport du vérificateur	2
États financiers	
État des résultats et de l'actif net	3
Bilan	4
Notes complémentaires	5

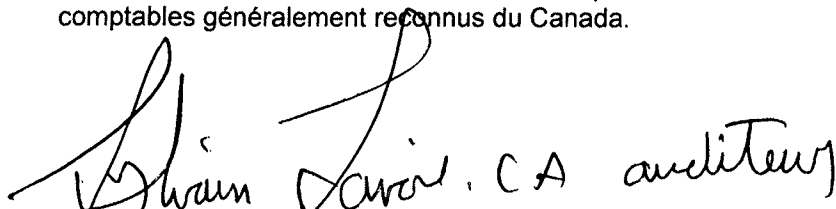
RAPPORT DU VÉRIFICATEUR**Au directeur général des élections
du Canada**

À la demande du Parti Marxiste-Léniniste du Canada, j'ai vérifié son rapport financier en vertu de La Loi électorale du Canada pour l'exercice terminé le 31 décembre 2008. La responsabilité de ce rapport financier incombe à la direction du parti Marxiste-Léniniste du Canada. Ma responsabilité consiste à exprimer, en vertu de l'article 426(1) de la Loi, une opinion sur ce rapport financier en me fondant sur ma vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes sans but lucratif, le parti tire une fraction importante de ses produits de contributions pour lesquelles il n'est pas possible de vérifier, de façon satisfaisante, si elles ont toutes été comptabilisées. Par conséquent, ma vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les livres du parti et je n'ai pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des contributions reçues, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif ou de l'actif net.

À mon avis, à l'exception de l'effet des éventuels redressements que j'aurais pu juger nécessaires si j'avais été en mesure de vérifier si les contributions mentionnées au paragraphe précédent ont toutes été comptabilisées, ce rapport financier donne, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du parti au 31 décembre 2008 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Sylvain Lavoie, CA auditeur

Outremont (Québec)
Le 19 juin 2009

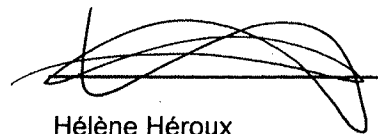
Parti Marxiste-Léniniste du Canada
État des résultats et de l'actif net
Exercice terminé le 31 décembre 2008

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Produits		
Contributions	61 680	23 579
Adhésions	800	1 375
Transfert de l'agent officiel (Élection 2008)	1 550	---
Autres (Note 2)	700	---
	<u>64 730</u>	<u>24 954</u>
Charges		
Frais de représentation	9 621	3 674
Loyer et matériel de bureau	6 212	5 770
Télécommunications	3 565	2 242
Congrès-Événements (Note 3)	13 165	530
Recherche et traduction	15 200	9 585
Frais de vérification	672	288
Transfert fait à l'agent officiel (Élection 2008)	10 000	---
Frais bancaires et frais divers	1 020	905
	<u>59 455</u>	<u>22 994</u>
Surplus des produits sur les charges	5 275	1 960
Passif net au début de l'exercice	<u>(2 630)</u>	<u>(4 590)</u>
Actif (Passif) net à la fin de l'exercice	<u><u>2 645</u></u>	<u><u>(2 630)</u></u>

Parti Marxiste-Léniniste du Canada
Bilan
Au 31 décembre 2008

	2008	2007
	\$	\$
Actif		
Encaisse	3 227	323
Débiteurs	1 550	---
	4 777	323
Passif		
Créditeurs et charges à payer	2 132	2 953
	2 132	2 953
Actif (Passif) net	2 645	(2 630)
	4 777	323

Approuvé par



Hélène Héroux

Agent principal

Parti Marxiste-Léniniste du Canada
Exercice terminé le 31 décembre 2008

Notes Complémentaires

1. Statut et nature des activités

Le Parti Marxiste-Léniniste du Canada est un parti politique enregistré auprès du Directeur général des élections du Canada en vertu de la Loi électorale du Canada depuis 1993.

2. Autres

Remboursement d'honoraires de 700\$ de Roach, Schwartz & Associates, Barristers & Solicitors.

3. Congrès

	<u>2008</u>	<u>2007</u>
	\$	\$
Frais de déplacement	1 140	---
Hébergement	2 838	---
Frais de location des salles	1 570	530
Matériel et système audio-visuel	2 219	---
Portfolio	2 130	---
Bannières	1 121	---
Célébration/Service de traiteur	<u>2 147</u>	<u>---</u>
	<u><u>13 165</u></u>	<u><u>530</u></u>